



SNUipp-FSU95

26, rue Francis Combe

95000 Cergy

01.30.32.21.88

snu95@snuipp.fr

A : Cécile RILHAC
députée de la 3^{ème} circonscription
du Val d'Oise

Cergy le 17 mars 2019

OBJET : Demande d'audience

Madame La Députée,

Représentant.es majoritaires des enseignant.es du Val d'Oise et à l'issue des discussions avec nos collègues, nous sollicitons une rencontre avec vous (mercredi après-midi 20 ou 27 mars nous conviendrait). Cette demande d'audience concerne essentiellement l'article 6 quater du projet de loi pour l'école de la confiance, dont vous êtes une des rédactrices.

L'amendement ajouté à la loi de la confiance du ministre Jean-Michel Blanquer, voté en première lecture à l'assemblée nationale amène de nombreuses interrogations concernant les écoles des savoirs fondamentaux, le devenir des directeurs.trices, des collègues, et plus généralement de l'Ecole Publique avec cette transformation programmée de notre système scolaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame La Députée, nos respectueuses salutations.

Véronique Houttemane
Secrétaire départementale
SNUipp-FSU 95